



Numéro 40
16 janvier 2020



AGRO-METEO : faire le point en plaine

FERTILISATION AZOTE

- Reliquats sortie hiver
- Plan de fumure
- Date d'épandage

FORMATIONS

- Couverts d'interculture
- Qualité de pulvérisation
- Certiphyto

OFFRES DE SERVICE

- Azotez mieux
- Mes Sat'im@ges
- Opti'protect

Conseil collectif rédigé à partir de réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 42 du 03/12/19. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - campagne 2018-2019. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK
07 79 99 53 40

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



Avec le soutien financier de la contribution spéciale de l'agriculture au développement agricole et rural.

AGRO-METEO

Les températures douces de ces derniers jours ont permis une croissance favorable aux cultures d'automne. Attention aux adventices qui ont aussi bénéficié de ce climat poussant.

Des températures plus fraîches avec quelques gelées sont prévues la semaine prochaine. L'occasion de faire le point sur les cultures et de réaliser vos RSH...

RENOUVELLEMENT DU CERTIPHYTO

Un nombre important de certiphyto vont devoir être renouvelé en 2020, 2021 et 2022. Pour information, le certiphyto peut être renouvelé de différentes manières.

- Soit en suivant une journée de formation « renouvellement du certiphyto » **6 à 2 mois** avant la fin de la date d'agrément de votre certificat,
 - La prochaine date de formation à Meaux est le lundi 24 février (voir modalité d'inscription page 5 de cet info.plaine)
- Soit en suivant 14 h de formation labellisé *ecophyto* dans les **3 ans** avant la fin de la date d'agrément de votre certificat.

COLZA

(6 feuilles à rosette)

➤ Ravageurs

Observer la présence de larves d'altises (test berlèse, découpe des pétioles) : les températures douces et l'absence de fortes gelées font que les stades larvaires ont continué d'évoluer sans pertes importantes des feuilles.

➤ Fertilisation

➤ Calculer sa dose prévisionnelle

Les pesées de biomasse de colza sortie hiver peuvent commencer. Une fois le poids moyen des 4 prélèvements calculé, utilisez la règlette Terres Inovia pour calculer la dose à apporter en fonction de votre sol, etc.
www.regletteazotecolza.fr

➤ NOUVEAU : Service Mes Sat'im@ges

Pilotez et modulez votre fertilisation azotée avec Mes Sat'im@ges sur colza ET sur blé.



Nous contacter si intéressés. Les mesures sont encore possibles car les images prises au cours du temps sont enregistrées.

🚩 Rappel désherbage

Intervenir avant les applications azotées. Les produits racinaires sont encore possibles en janvier (DEFI, DAIKO, CONSTEL). Pour le conseil produit se référer à l'Info.plaine n°39.

🚩 Ravageurs

Observer la présence de pucerons en particulier sur les blés sans insecticides à l'automne.

RELIQUATS AZOTES SORTIE HIVER (RSH)



La Chambre d'agriculture renouvelle l'opération **AZOTÉZ MIEUX**, une opération de reliquats azotés avec des tarifs négociés. Inscrivez-vous rapidement auprès de votre conseillère ou conseiller pour réaliser vos reliquats sortie hiver.

Pour une **inscription papier** via le bulletin d'inscription, merci de cliquer [ici](#).
Pour une **inscription en ligne**, merci de cliquer [ici](#).

🚩 Le prélèvement : quelques règles simples

- Faire les prélèvements à partir de fin janvier - début février.
- Prélever dans une zone homogène (type de sol, précédent cultural...), dans chaque horizon accessible aux racines (0-30, 30-60, 60-90 cm) et avant tout apport d'azote.
- Une dizaine de prélèvements par parcelle sont nécessaires pour être représentatifs, sinon l'imprécision du résultat peut atteindre 30 %. Pour l'horizon 60-90 cm, on peut s'arrêter à 8 prélèvements car les variations sont moindres.
- Bien mélanger les différents prélèvements **d'un même horizon** pour constituer un échantillon homogène (300 g suffisent).
- Mettre les échantillons au congélateur.

🚩 L'analyse

Calcul du reliquat azoté efficace : prendre en compte le total du nitrate (NO_3) de tous les horizons échantillonnés et d'une partie de l'azote ammoniacal selon les cultures.

Exemple pour blé, escourgeon :

Reliquat efficace = RSH N- NO_3 (3 horizons) + RSH N- NH_4 (100 % du 1^{er} horizon et 50 % du 2^{ème}).

➤ Nous vous incitons fortement à faire réaliser vos analyses par un laboratoire pour obtenir des mesures plus justes et plus fiables que celles de type

FERTILISATION AZOTEE ET PLAN DE FUMURE

Le Plan Prévisionnel de Fertilisation doit être réalisé avant le 31 mars pour les grandes cultures et avant le 30 avril pour les cultures de pommes de terre et d'oignons.

🚩 Rappel : dates d'épandage et règles de fractionnement

Engrais minéral	Janvier	Février						Mars	Avril	Mai	Juin
	1 ... 10	11 ... 15	16 ... 28								
Colza	Interdit	Fractionnement mini en 2 apports si dose totale > 120 u									
Blé tendre d'hiver (tous précédents)		60 u max à la reprise de végétation			Fractionnement mini en 3 apports (2 si 0 en reprise de végétation)						
Orge d'hiver - escourgeon		Fractionnement mini en 2 apports si dose totale > 120 u									
Orge Printemps		Fractionnement mini en 2 apports si dose totale > 120 u									
Autres cultures de printemps		Pas de plafonnement									

Dans tous les cas, respecter l'équilibre de la fertilisation sur la base du référentiel régional (29 avril 2015)

▲ Azote

Comme indiqué dans le tableau des dates d'épandage et règles de fractionnement ci-dessus, le 1^{er} apport d'azote sur blé peut se faire à partir du 11 février ou à la reprise de végétation. Les premiers résultats de reliquats indiquent des niveaux aléatoires selon les précédents.

- N'oubliez pas que l'azote ne profite pas qu'à vos cultures, mais aussi aux adventices.

▲ Souffre

Les besoins du blé en soufre s'expriment pendant la montaison et sont d'environ 60 kg/ha de SO₃. La période critique se situant entre mi-tallage et épi 1 cm. Le choix de la forme utilisée est généralement guidé par l'élément associé (souvent l'azote), les différentes formes étant d'efficacité voisine.

➤ Conseils d'apport selon le type de sol et la pluviométrie :

Les pluviométries sont < 250 mm pour cette année.

		Pluviométrie entre le 1 ^{er} octobre et le 1 ^{er} mars	Parcelle à précédent colza ou ayant reçu un apport de soufre > 60 kg SO ₃ /ha	Autres situations
Risque carence élevé	Argilo-calcaires superficielles Limons calcaires peu profonds Sables	Forte ou normale (> 250 mm)	50	60
	Argiles sableuses superficielles Limons battants peu profonds	Faible (< 250 mm)	30	40
Risque carence moyen	Limons battants profonds à semi- profonds (80 cm) Limons et argiles engorgés Argilo-calcaires et limons calcaires profonds à semi-profonds Sables argileux semi-profonds	Forte (> 400 mm)	40	50
		Normale (250 à 400 mm)	40	50
		Faible (< 250 mm)	20	40
Risque carence faible	Limons francs Limons argileux profonds à semi- profonds Argiles limoneuses semi-profondes Argiles sableuses semi-profondes	Forte (> 400 mm)	30	40
		Normale (250 à 400 mm)	20	30
		Faible (< 250 mm)	20	20

FORMATION COUVERTS VEGETAUX

« Choisir, mettre en place et valoriser les couverts végétaux »

Date	Adresse
Lundi 27 janvier 2020	Salle polyvalente 5 rue de l'Eglise 77370 CHÂTEAUBLEAU

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Savoir choisir les espèces adaptées à son contexte
- Identifier les couverts adaptés à des objectifs ciblés
- Identifier les méthodes d'implantation et les facteurs clés de réussite

Intervenant :

- Emeric HEURTAUT, agriculteur, formateur spécialisé dans les couverts végétaux et l'agriculture de conservation des sols chez Hum's

PROGRAMME :

- S'approprier les fondements sur la fertilité des sols
- Identifier les avantages apportés par les couverts végétaux
- Déterminer les espèces végétales utilisées dans le cadre des couverts
- Savoir choisir les espèces en fonction d'un objectif précis
- Déterminer les facteurs qui jouent un rôle sur l'influence du couvert
- Etablir des mélanges adaptés à son contexte
- Identifier les méthodes d'implantation des couverts
- S'approprier les facteurs clés de réussite des couverts
- Utiliser et valoriser les couverts (grandes culture ou élevage)
- Les cultures associées et les couverts permanents : comment les mettre en place, comment les gérer ?
- Savoir évaluer des couverts dans un système en agriculture de conservation des sols

Validante
pour le
Certiphyto !

Renseignements et inscriptions : Maï CHAPELIN 01 39 23 42 38 / mai.chapelin@idf.chambagri.fr
Romane NOGARO 07 78 24 48 86 / romane.nogaro@idf.chambagri.fr

FORMATION PULVERISATION

Cette **formation sur la pulvérisation** vous permettra d'améliorer la qualité de pulvérisation et de mettre à jour vos connaissances sur l'évolution du matériel, les produits phytosanitaires et le développement des produits de biocontrôle.

Dates et lieux : **le jeudi 30 janvier à Provins**
Ou le vendredi 31 janvier à St-Pierre-Les-Nemours

Validante
pour le
Certiphyto !

Objectif: Maîtriser la qualité de sa pulvérisation ainsi que la réglementation associée.

- Programme :
- Qualité de l'eau de pulvérisation (pH, dureté, conductivité...)
 - Les grands types de buses (intérêt, limites...)
 - Les gouttelettes de pulvérisation (relation buse/pression, caractérisation...)
 - Formulations des produits phytosanitaires (leur influence sur la qualité de pulvérisation)
 - La dérive (mécanisme, identification et correction)
 - Les adjuvants (rétention, mouillabilité ...)

Cas pratiques avec l'outil pédagogique PULV&DYME (banc de pulvérisation) qui simule différentes conditions de pulvérisation.

Intervenant: Roland Delclaud de la société DE SANGOSSE

Coût: formation VIVEA

Information / inscription:

Pour Provins : Sébastien PIAUD 06 07 18 17 66 ou sebastien.piaud@idf.chambagri.fr

Pour St Pierre Les Nemours: Mathurin PHILIPPEAU 06 73 35 31 59 ou
mathurin.philippeau@idf.chambagri.fr

FORMATION RENOUELEMENT CERTIPHYTO

La Chambre d'Agriculture vous propose plusieurs sessions de renouvellements Certiphyto « Décideur ». Pour rappel cette formation, ou toute autre formation validante Certiphyto, doit être effectuée dans les 2 à 6 mois précédant l'échéance du certificat en cours.

Dates et lieux des différentes sessions, de 9 h à 17 h 30 :

- **lundi 3 février à Cergy**
- **vendredi 7 février au Mée sur Seine**
- **lundi 17 février au Mée sur Seine**
- **lundi 24 février à Meaux**
- **mardi 25 février à Cergy**

Inscriptions en ligne sur <https://idf.chambre-agriculture.fr/page-hors-arborescence/sinscrire-a-la-formation/> ou auprès de Frédérique BRIAND au 01 39 23 42 40. Pour tout renseignement complémentaire contacter Julie ELBE au 01 39 23 42 27.

OPTIPROTECT : prévisions des risques maladies et des stades sur blé

Optiprotect est un **outil d'aide à la décision** qui calcule chaque jour une **prévision des stades** et **les risques de maladies sur blé tendre et blé dur** pour Piétin-verse (dates d'observation), Rouille jaune (dates d'observations), Septoriose (alerte et date optimale de premier traitement), Rouille brune (alerte et date optimale de traitement), Fusariose des épis (alerte et date optimale de traitement).



Les informations sont consultables dans l'outil Mes p@rcelles (disponible également pour les non abonnés).

 Retrouvez la vidéo de présentation via le lien suivant : [Vidéo Optiprotect](#)

Nombre de parcelles	Abonné Mes p@rcelles (en € HT)	Non abonné Mes p@rcelles (en € HT)
5 parcelles	175 €	215 €
10 parcelles	199 €	240 €
11 à 20 parcelles	255 €	305 €

Pour plus d'informations, contactez votre conseiller ou votre conseillère de secteur



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites.